### Notice explicative de l’enquête

**REMARQUE** :

La fiche d’enquête annuelle de l’Enseignement primaire comporte désormais 2 éléments :

1. Un questionnaire principal en 2 exemplaires, composé de trois (3) feuilles format A3 et une feuille de format A4.
2. Une liste nominative des élèves en nombre d’exemplaires suffisant pour chaque groupe pédagogique.

#### Remplissage de la fiche d’enquête annuelle

En raison des modifications intervenues dans le questionnaire d’enquête statistique annuelle et les difficultés rencontrées par certains directeurs d’école, il est apparu nécessaire la production de cette note explicative pour faciliter le remplissage dudit questionnaire. Cette mise à jour concerne essentiellement les rubriques ci-dessous :

# I/ IDENTIFICATION ET LOCALISATION DE L’ETABLISSEMENT

**1.3 Année d’ouverture :**

Préciser l’année à laquelle l’école a fonctionné avec ses premiers élèves.

**1.6 Communautaire :** Précisez si l’école est construite et fonctionne sur les ressources de la communauté (paiement du personnel, matériel didactique ….)

**1.10 ; 1.10.4 Emploi :** il s’agit de préciser si le directeur est IP, IC, IAC, IA ou autre.

# II/ ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE (milieu rural hors chef lieu de commune urbaine uniquement)

**2.7 Activités économiques dominantes :**

Veuillez classer les trois principales activités selon vous par ordre d’importance de 1 à 3.

# III/ DONNEES GENERALES SUR L’ECOLE

**3.8 Durée moyenne de la cantine :** il s’agit de préciser pendant combien de temps la cantine fonctionne dans l’année

Paragraphe 3.16 on entend par cabine, le trou ou le poste d’aisance

Le bloc est un ensemble de cabines séparées par des murs

**3.40 Le nombre d’enseignants (par sexe et emploi**) prend en compte l’ensemble du personnel enseignant de l’école y compris les suppléants. Le tableau suppléant concerne uniquement le nombre des suppléants par sexe de l’école.

# IV/CARACTERISTIQUES ET ETAT DES LOCAUX

Pour toute réhabilitation des locaux ou nouvelle construction veuillez le mentionner, en précisant le N° attribué au local.

Ne cocher que le bailleur qui a le plus financé la construction et/ou la réhabilitation du local.

# VI/ EQUIPEMENT

**6.3 Manuels élèves officiels :**

**Manuels dotés par l’Etat :** Cette partie concerne l’ensemble des livres (utilisés ou non) offerts gratuitement par l’Etat ou tout autre partenaire de l’Etat (ONG, Associations, Jumelage ou collectivités, APE) quelque soit le statut de l’école (Public ou Privé).

# VII/ DONNEES FINANCIERES

**7.1 Cotisations annuelles demandées aux familles (en Francs CFA)**

1. **« Montant annuel de la cotisation APE par élève »**

A remplir par tous les établissements publics et privés. Noter le montant annuel de la cotisation APE par élève et noter dans le cadre « Somme totale collectée » la somme totale **réellement** collectée au cours de l’année.

**NB :** Il ne s’agit pas de faire une simple multiplication, mais de noter la somme réellement collectée jusqu’au moment du remplissage du questionnaire. Cette somme est très importante à connaître dans les éléments de calcul du coût moyen d’un élève dans le primaire.

I\_\_I\_\_ I\_\_I = sont des cases qui doivent contenir des nombres ou lettres ; = sont des cases à cocher.

**b) « Montant annuel des frais de scolarité » :**

Ce paragraphe ne concerne que les établissements privés. Il reste entendu que toute autre contribution des parents d’élèves doit figurer dans le paragraphe précédent.

VIII/ ETAT NOMINATIF ET SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Veuillez renseigner correctement les colonnes de l’expérience professionnelle en indiquant le nombre d’années de service effectif dans l’enseignement. Indiquer le statut de l’enseignant.

# IX/ REPARTITION DES ELEVES PAR AGE, NIVEAU ET GROUPE PEDAGOGIQUE

Cette rubrique est désormais reprise en page 8 et 9 pour éviter la perte des feuilles volantes et faciliter le remplissage dans les écoles ayant plus de 6 groupes pédagogiques. Veuillez calculer les totaux dans les colonnes et les lignes. Préciser uniquement **le nombre de redoublants (11)** compris dans l’effectif total des élèves.

**Elèves dont deux parents sont décédés:** Préciser le nombre d’élèves ayant tous les deux parents décédés.

**Elèves dont père décédé**: Préciser le nombre d’élèves ayant **seulement** leur père décédé.

**Elèves dont mère décédée**: Préciser le nombre d’élèves ayant **seulement** leur mère décédée.

**Elèves déplacés internes :** il s’agit des élèves réinscrits dans votre école suite à un problème (insécurité, catastrophe…) survenu dans son école d’origine.

L’année de référence pour le calcul des âges est l’année correspondant au début de l’année scolaire.

X/ REPARTITION DES ELEVES PAR GROUPE PEDAGOGIQUE SELON LA PROFESSION DES PARENTS/TUTEURS

Cette rubrique est désormais reprise en page 8 et 9 pour éviter la perte des feuilles volantes et faciliter le remplissage dans les écoles ayant plus de 6 groupes pédagogiques. Veuillez calculer les totaux dans les colonnes et les lignes.

# XI/ DISTANCE SEPARANT LE DOMICILE DE L’ETABLISSEMENT

Veillez à bien séparer les élèves filles des élèves garçons pour chaque niveau et pour chaque localité ou quartier de résidence en vous servant de **la liste nominative des élèves**.

## XII/ NOUVEAUX ELEVES DE CP1 OU 1ère ANNEE BILINGUE

**12.2** **R**é**partition des nouveaux inscrits au CP1 ‘non redoublants) ayant fréquenté le préscolaire**

Prendre le soin de renseigner correctement ce tableau pour permettre de suivre l’évolution de la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans dans le système préscolaire.

## XIII/ STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET EFFECTIFS ELEVES

**13.1** Cette rubrique comporte la collecte d’une nouvelle donnée ; celle relative aux redoublants du CM2 titulaires du CEP. Veuillez bien noter dans les cases de la ligne CM2 tous les redoublants du CM2 et juste en dessous uniquement ceux titulaires du CEP, cela pour distinguer les « vrais » redoublants et ceux désireux de se présenter au concours d’entrée en 6ème.

**13.5 Importance des foyers coraniques :**

Signalez l’importance des foyers coraniques de la localité.

**13.6 Avez-vous connaissance d’écoles primaires privés non reconnues :**

Signalez les écoles primaires privées non reconnues, notamment les écoles franco-arabes et médersa arabe non reconnues qui exercent dans la localité.

## XIV/ INFORMATIONS SUR LES COGES

**14.1** **COGES fusionné** : c’est un **COGES** commun mis en place par un ensemble d’écoles partageant le même site. Exemple **Koupela Est A et B, Manga communale A et B.** Si le COGES est fusionné, les points **7.2** colonne trois, **14.4** et **14.5** sont seulement remplis par l’école la plus ancienne.

## XV / INFORMATIONS SUR L'EDUCATION EN SITUATION D'URGENCE

**15.2. Rigole :** Une rigole est un petit canal artificiel ou naturel permettant d’évacuer les eaux de pluie.

**15.3. Haies vives :** clôture faite d’arbres et d’arbustes pour protéger les infrastructures contre les vents.

**15.4. Fumigation** : Moyens de protection des vivres, des manuels, du mobilier… contre les parasites et rongeurs à l’aide d’insecticides, de raticides et autres produits.

**15.6. Plan de contingence ou de préparation** : ensemble de mesures préventives prises par la communauté éducative pour répondre aux survenues des risques.

**15.7. Dispositif d'alerte précoce :** Tout moyen servant de code permettant de signaler un danger imminent (sifflet, tam-tam, cloche, cri…)

Nous invitons les Directeurs d’école à bien utiliser cette notice et les remercions par avance pour la qualité des informations fournies**.**